



Les Economistes atterrés

Un plein-emploi de qualité est possible !

Visioconférence, mercredi 3 mars 2021, de 20h00 à 21h30

Sur YouTube : <https://youtu.be/4ryqJjimd0s>

Sur Facebook : <https://www.facebook.com/atterres>

La réduction du chômage faisait partie des promesses de campagne d'Emmanuel Macron. On se souvient aussi qu'en 1993, François Mitterrand affirmait : « *Dans la lutte contre le chômage, on a tout essayé.* » Force est de constater que les politiques suivies avec constance et obstination en France depuis trois décennies, comme dans à peu près toute l'Europe, n'ont abouti qu'à l'installation dans la durée du chômage de masse et de la précarité du travail. Ces politiques se caractérisent par une aggravation des différentes formes de flexibilité, une multiplication des contrats atypiques et des emplois à temps partiels, responsables de l'aggravation de la pauvreté au travail.

Alors, si on n'avait pas tout essayé ? Le fait est que des politiques alternatives existent, qui seraient porteuses de créations d'emplois stables et correctement rémunérés.

La réduction du temps de travail (RTT) est l'une d'entre elles. A l'heure où des responsables politiques expliquent qu'il faudrait travailler plus (pour le même salaire), on se rappellera que les 35 heures, avec toutes leurs limites, sont la politique qui a créé le plus d'emplois en France. La réduction (défensive) du travail a permis d'amortir le choc de la pandémie sur l'emploi. Historiquement, le progrès social est toujours passé par une baisse du temps de travail. Renouer avec ce mouvement est nécessaire pour éviter que la période post-Covid soit un désastre pour l'emploi, et pour bifurquer vers une société égalitaire et soutenable. C'est aussi un moyen de restaurer une norme d'emploi à temps plein et de résister aux inégalités dont est porteur le temps partiel, notamment à l'encontre des femmes.

L'emploi garanti, ou « *Etat employeur en dernier ressort* » est également une politique possible. Elle consiste à proposer à tous les chômeurs des emplois définis localement et démocratiquement, en lien avec les compétences des chômeurs, pour

répondre à des besoins sociaux non satisfaits. L'idée est de prendre au sérieux le droit à l'emploi prévu par la constitution.

Ces propositions, que nous soumettons au débat citoyen, se proposent de répondre à la crise écologique, sociale et économique. Nous vous invitons à en discuter avec nous au cours d'un webinaire qui se tiendra le **mercredi 3 mars 2021 de 20H00 à 21H30**.

Intervenant.es :

Michel Husson, membre des Economistes atterrés et du conseil scientifique d'Attac.

Dany Lang, membre du collectif d'animation des Economistes atterrés, enseignant-chercheur, Centre d'Economie de l'Université Paris-Nord (CEPN).

Stéphanie Treillet, membre du collectif d'animation des Economistes atterrés, enseignante-chercheuse, Centre d'Economie de l'Université Paris-Nord (CEPN).

* * *